CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37353** **VALABLE JUSQU'AU** **14/11/2026**

ÉDITÉ LE 05/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Raison sociale : SANIMENOU

Forme juridique : SARL

Capital : 22 867

50 AVENUE VICTOR HUGO
51800 SAINTE MENEHOULD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALONS B307113472

Siret : 307 113 472 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4400444

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 800657470044

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 800657470044

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 03 26 60 87 01 **Fax :**

Portable : 06 76 72 07 01

Responsabilité légale :
VAQUERO DAVID GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@sanimenou.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 913 542 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	15/11/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		15/11/2022
3141	Eléments accessoires de couverture		15/11/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		15/11/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²		04/11/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E37353** **VALABLE JUSQU'AU** **14/11/2026**

ÉDITÉ LE **05/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976
Forme juridique : SARL
Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALONS B307113472

Siret : **307 113 472 00038**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4400444

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 800657470044

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 800657470044

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : **SANIMENOU**

50 AVENUE VICTOR HUGO
51800 SAINTE MENEHOULD

Téléphone : 03 26 60 87 01 **Fax :**
Portable : 06 76 72 07 01

Site Internet :
E-mail : contact@sanimenou.fr

Responsabilité légale :
VAQUERO DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/11/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/11/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	15/11/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	04/11/2025
o Fenêtres de toit	04/11/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.